

Le Gouvernement débloque 50 millions d'euros d'aides pour les librairies indépendantes

Le Syndicat de la librairie française (SLF) se félicite des annonces qui viennent d'être communiquées par le ministre de l'Economie et des Finances, Bruno Le Maire, et par le ministre de la Culture, Franck Riester.

Ces annonces répondent à plusieurs demandes du SLF visant à soutenir, face à la crise, le réseau des 3 500 librairies françaises.

- **35 millions d'euros pour amortir les effets de la crise :**
 - **un fonds de soutien de 25 millions d'euros**, sous forme de subventions, pour permettre aux libraires de faire face à leurs difficultés financières après deux mois de fermeture. Ce montant sera géré par le Centre national du livre et s'ajoute aux 2 M€ déjà débloqués au début de la crise. Les collectivités territoriales seront invitées à abonder ce fonds afin de favoriser la création d'un **guichet unique** à destination des libraires ^[1]_[SEP]
 - **10 millions d'euros d'exonération de cotisations sociales** sur les mois de mars, avril et mai, pour les librairies comptant de 1 à 10 salariés
- **12 millions d'euros pour relancer l'investissement**
 - cette enveloppe, répartie sur 2020 et sur 2021, sera destinée à accompagner les investissements des librairies dans leurs magasins, leurs équipements informatiques et leurs sites de vente sur internet
- **rééquilibrer la concurrence sur internet**
 - au-delà de ces mesures financières d'urgence, le ministre de l'Economie et des Finances et le ministre de la Culture ont également demandé à leurs services de réfléchir à **des solutions facilitant l'expédition d'ouvrages afin de rétablir un cadre concurrentiel équitable entre les librairies et les grandes plates-formes de vente en ligne.**



A ces mesures s'ajoutent la mobilisation, par l'Etat, de **40 M€ de prêts**, auprès de l'IFCIC (Institut pour le financement du cinéma et des industries culturelles), pour la filière du livre.

Ces mesures fortes sont à la hauteur de l'impact économique de la crise sanitaire sur les librairies et de leur rôle culturel et social que leur fermeture a, par défaut, mis en exergue. Elles s'ajoutent aux dispositifs transversaux d'aides aux entreprises (activité partielle, fonds de solidarité, PGE...) auxquels les librairies ont fait appel (voir le communiqué des ministères de l'Economie et des Finances et de la Culture). Elles assurent, enfin, de bonnes conditions de relance et de développement pour les librairies et bénéficieront ainsi, indirectement, aux milliers d'éditeurs et d'auteurs que les libraires ont à cœur de défendre au quotidien auprès des lecteurs.

Le Syndicat de la librairie française se mobilisera pleinement, avec les associations de libraires, pour donner accès à ces aides à l'ensemble des libraires. Par ailleurs, il continuera de rappeler que la crise a mis en lumière l'importance des librairies mais également leur fragilité économique structurelle qui les expose au moindre aléa de conjoncture et nécessite de conforter durablement leur activité grâce à **un engagement des grands groupes d'édition en matière de conditions commerciales**, d'une part, **et des collectivités territoriales** (généralisation de l'exonération de CET à l'ensemble des librairies, suppression du rabais de 9% pour les achats des bibliothèques), d'autre part.

 @SLF_Librairie

Le Syndicat de la librairie française regroupe plus de 700 librairies de toutes tailles, généralistes ou spécialisées dont la vente de livres au détail constitue l'activité principale. Il est aujourd'hui considéré par les autres professions du livre et les pouvoirs publics comme le syndicat représentatif du secteur de la librairie. En savoir plus : www.syndicat-librairie.fr